

«Nom\_Usager»  
«Adresse\_1»  
«Adresse\_2»  
«Code\_Postal\_Commune»  
«Nom\_Commune»

Dossier suivi par : Claire BERNARD  
Anthony MUSCAT  
[claire.bernard@vaucluse.chambagri.fr](mailto:claire.bernard@vaucluse.chambagri.fr)  
[anthony.muscat@vaucluse.chambagri.fr](mailto:anthony.muscat@vaucluse.chambagri.fr)

Avignon, le 12/10/2022

**Objet : OUGC 84 – Prélèvements d'eau – Enquête annuelle**

**Organisme Unique  
de Gestion Collective 84**

Madame, Monsieur, cher usager agricole,

Chambre d'agriculture de Vaucluse  
Site Agroparc  
TSA 88444  
84912 AVIGNON Cedex 9

J'ai le plaisir de vous annoncer le lancement officiel de la nouvelle enquête des prélèvements d'eau agricoles, à travers l'application « Med'Eau » disponible sur le [www.medeau.fr](http://www.medeau.fr).

[ougc@vaucluse.chambagri.fr](mailto:ougc@vaucluse.chambagri.fr)  
[www.ougc84.fr](http://www.ougc84.fr)

**L'enquête annuelle vous sera accessible seulement entre le 17/10/2022 et le 31/12/2022.**

Connexion à l'application Med'Eau

Votre identifiant : «**ID\_Usager**»

Votre mot de passe temporaire : «**ID\_Usager**»

Durant cette période, vous devrez compléter votre déclaration :

- Vérification de vos coordonnées et autres informations associées,
- Déclaration des usages et consommations réels 2022,
- Déclaration des usages et besoins prévisionnels 2023.

*La création de points de prélèvement inconnus de l'OUGC 84 (autorisations / régularisations) reste une procédure soumise à déclaration « papier » puis instructions administratives (DDT's / OUGC 84).*

**Nous constatons que vous n'avez pas répondu aux précédentes enquêtes 2021 et 2022.**

**Nous vous rappelons ici que tout usager agricole ne répondant pas aux enquêtes annuelles n'a aucune autorisation annuelle de prélèvement d'eau (volumes) attribuée.**

*Dans le cas où vous ne seriez pas / plus concerné(e)s, merci d'en informer au plus tôt l'OUGC 84, afin de procéder à l'archivage de votre dossier pour ne plus procéder à des relances à l'avenir.*

**En cas de non-réponse à cette nouvelle enquête, l'OUGC 84 procédera début 2023 à l'archivage de votre dossier.**

L'application est simple d'utilisation et intuitive. Si pourtant vous rencontriez des difficultés à l'utiliser, vous trouverez un guide d'aide au démarrage sur l'application elle-même ou le [www.irrigation84.fr](http://www.irrigation84.fr) (actualités) qui vous expliquera comment avancer pas à pas dans votre déclaration.

Cette enquête étant dématérialisée depuis 2021, l'OUGC 84 peut aussi vous accompagner par téléphone ou **sur rendez-vous** lors des permanences indiquées en annexe.

**Veillez également bien noter que tout usager agricole n'ayant pas répondu d'ici le 31/12/2022 prend le risque de ne pas se voir attribuer d'autorisation de prélèvement d'eau (volumes) pour 2023.**

Enfin, afin de simplifier les démarches administratives des usagers agricoles, les données collectées par l'OUGC 84 via l'application Med'Eau, concernant les usages et consommations « réels », sont désormais directement transmises à l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse (AERMC), pour le calcul de la [redevance](#) « [Prélèvement dans la ressource en eau](#) ». De ce fait, pour les usagers agricoles éligibles à cette redevance, vous n'avez plus de déclaration individuelle à faire auprès de l'AERMC, comme cela était le cas par le passé, habituellement en février-mars.

Je vous remercie par avance de votre réactivité dans la prise en compte du présent courrier et de sa pièce jointe, pour un bon déroulement de l'enquête.

Mes services et moi-même restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, cher usager agricole, l'expression de mes salutations distinguées.

Georgia LAMBERTIN  
Présidente



*Pièce jointe :*

*- Calendrier des permanences.*

## **Permanences locales – Calendrier et Contacts → Sur RDV uniquement**

L'équipe Eau CA 84 peut également vous recevoir, **sur rendez-vous**, au siège de la Chambre d'agriculture à Avignon, en dehors des permanences listées ci-dessous.

**Toute personne se présentant sans rendez-vous pris préalablement prend le risque de ne pouvoir être reçue en direct.**

<b>Saint-Martin-de-Castillon (84) Mairie Salle de réunion (Haut Calavon 04 / 84)</b>	<b>Jeudi 24/11/2022</b>	MUSCAT Anthony GUYOT Fabienne
	<b>Mercredi 07/12/2022</b>	
<b>Rosans (05) Médiathèque (salle du RDC) (E/Aygues 05)</b>	<b>Mardi 29/11/2022</b>	BERNARD Claire MUSCAT Anthony MOYNIER Hervé
<b>CA 26 Antenne de Nyons Salle de réunion</b>	<b>Mercredi 09/11/2022</b>	MUSCAT Anthony DUBOCS François
	<b>Mardi 06/12/2022</b>	BERNARD Claire DUBOCS François
<b>CA 84 Siège Avignon</b>	<b>Sur rendez-vous</b>	BERNARD Claire MUSCAT Anthony
<b>CA 84 Antenne de Vaison-la-Romaine Salle de réunion</b>	<b>Lundi 07/11/2022</b>	BERNARD Claire
	<b>Vendredi 18/11/2022</b>	
	<b>Lundi 21/11/2022</b>	
	<b>Jeudi 01/12/2022</b>	
	<b>Vendredi 09/12/2022</b>	
<b>CA 84 Antenne d'Orange Salle de réunion « Cépages »</b>	<b>Jeudi 24/11/2022</b>	BERNARD Claire
	<b>Lundi 12/12/2022</b>	
<b>CA 84 Antenne de la Tour d'Aigues Salle de Réunion</b>	<b>Mercredi 30/11/2022</b>	MUSCAT Anthony

### **Contacts / Coordonnées** (lundi au vendredi, 9h à 12h et/ou 14h à 17h)

CA 84 – BERNARD Claire (06 29 83 53 90 / [claire.bernard@vaucluse.chambagri.fr](mailto:claire.bernard@vaucluse.chambagri.fr))

CA 84 – MUSCAT Anthony (06 29 83 56 94 / [anthony.muscat@vaucluse.chambagri.fr](mailto:anthony.muscat@vaucluse.chambagri.fr))

Appui CA 04 – GUYOT Fabienne (06 33 40 33 87 / [fguyot@ahp.chambagri.fr](mailto:fguyot@ahp.chambagri.fr))

Appui CA 05 – MOYNIER Hervé (06 82 91 76 18 / [herve.moynier@hautes-alpes.chambagri.fr](mailto:herve.moynier@hautes-alpes.chambagri.fr))

Appui CA 26 – DUBOCS François (06 72 09 90 82 / [francois.dubocs@drome.chambagri.fr](mailto:francois.dubocs@drome.chambagri.fr))